

grimper le PIB de 4 à 8 %, ce qui représente entre 2 900 \$ et 5 100 \$ par habitant.

Bien que cette optimisation des activités des entreprises et de la main-d'œuvre soit avantageuse, la complexité de la tâche rend difficile la pleine compréhension de ses implications. Pour résoudre le problème, on ne peut pas simplement compter sur la bonne volonté des gouvernements provinciaux et territoriaux : ils sont déjà débordés par leurs propres responsabilités, et la réduction des barrières interprovinciales n'est généralement pas une priorité électorale. C'est pourquoi le leadership fédéral dans ce dossier est si bien accueilli, même s'il faudra le combiner à une structure financière incitative.

Développer nos infrastructures

L'élimination des barrières interprovinciales au commerce est une solution efficace et relativement peu coûteuse pour stimuler l'économie, mais le réseau de transport et ses coûts afférents représentent un obstacle majeur à la circulation des biens, services, activités et travailleurs au Canada. En effet, le pays affiche une performance décevante au chapitre de la réalisation de projets de transport d'envergure. Trop souvent, ceux-ci sont longuement débattus et planifiés, mais leur construction n'aboutit pas ou dépasse les délais et budgets prévus.

Un exemple? Le train à grande vitesse dans le corridor Montréal-Toronto, évoqué depuis des décennies. Ce n'est finalement qu'en 2025 qu'un projet a enfin été annoncé pour relier Québec à Toronto. La planification et l'exécution de ce projet seront donc cruciales pour démontrer la capacité du Canada à inverser la tendance et à bâtir efficacement des infrastructures majeures.

Tout aussi importantes sont les infrastructures de transport pour le pétrole et le gaz naturel. Notre manque d'infrastructures nous rend dépendants des États-Unis. Il serait judicieux de relancer certains projets de pipelines ou de terminaux de gaz naturel liquéfié afin de mieux relier le réseau canadien et de faciliter l'accès à des infrastructures d'exportation. Cela renforcerait notre autonomie et ouvrirait de nouvelles possibilités commerciales.

Élargir la reconnaissance mutuelle

Les initiatives fédérales visent aussi à renforcer la reconnaissance mutuelle entre le gouvernement central et les provinces. Cependant, les provinces et les territoires doivent faire leur bout de chemin pour reconnaître la validité des lois, des règlements et des certifications des autres juridictions. En termes

simples, une entreprise respectant les exigences ontariennes devrait pouvoir exercer ses activités ailleurs au Canada sans friction additionnelle. La protection des professions, comme celle des CPA, doit également faire partie des discussions.

Cette approche permet d'éviter la complexité d'une harmonisation totale. Elle reconnaît le caractère suffisant des exigences et certifications des autres provinces et territoires. J'y vois également une marque de respect pour l'autonomie et la légitimité de chaque entité provinciale ou territoriale.

De prime abord, cette stratégie peut sembler plus avantageuse pour les provinces et territoires, dont la réglementation est plus souple et moins contraignante, mais l'objectif est d'assurer que toutes les réglementations, lois, certifications et autres exigences sont à jour et adéquates. Qui sait? Peut-être découvrirons-nous qu'une réglementation plus flexible et adaptée nous servira finalement mieux, toutes et tous. ♦

David-Alexandre Brassard est économiste en chef à CPA Canada.

AVIS D'EXPERTE

PROTECTION DES ESPACES VERTS

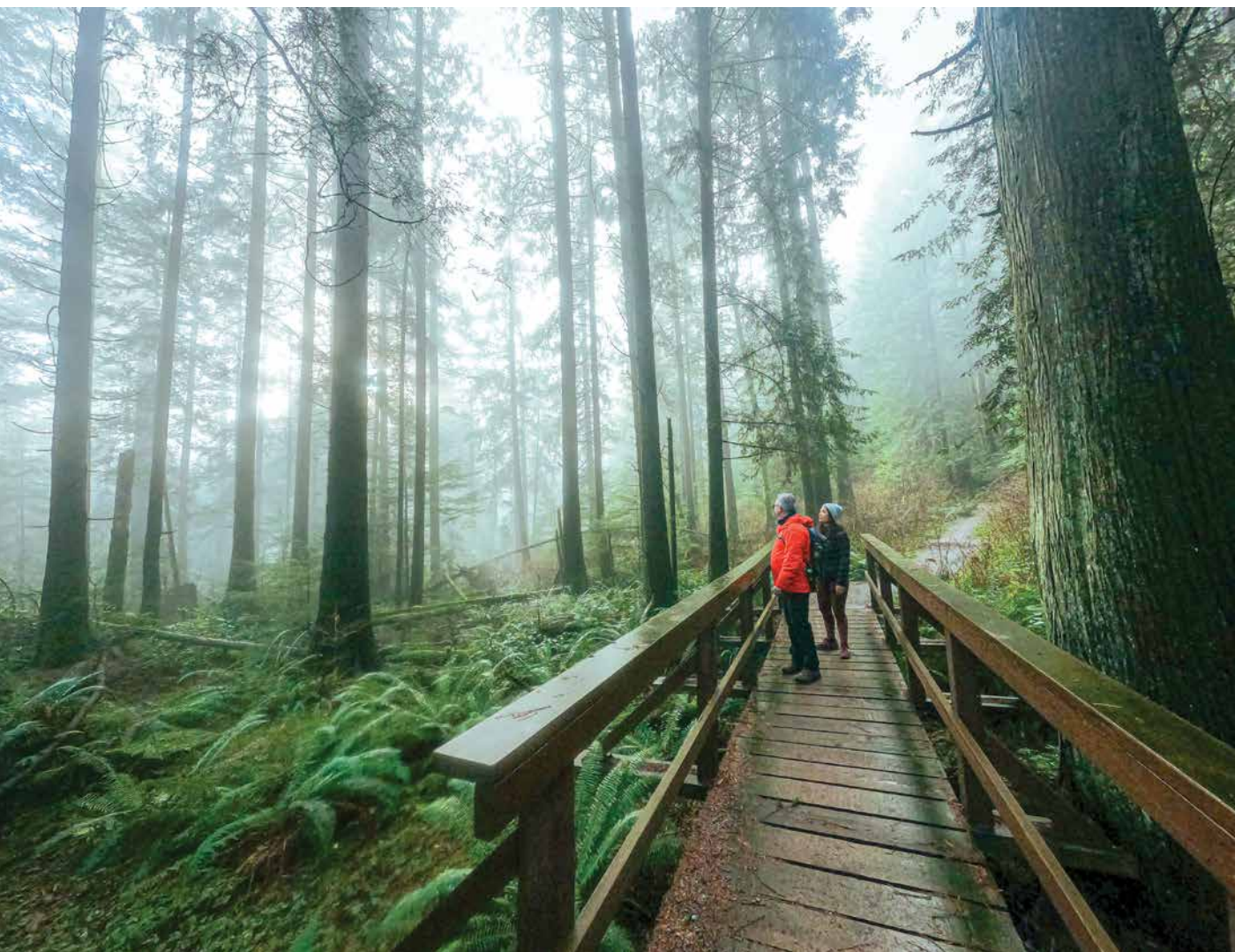
Par leur collaboration avec des fiduciaires foncières, des conseillers contribuent à la conservation des terres.



NATASHA VAN BENTUM

D'après un sondage de la section britanno-colombienne de la Société pour la nature et les parcs du Canada, la côte Ouest appuie massivement la conservation. Par ailleurs, on compte, chez ces tenants des efforts environnementaux, des gens instruits qui gagnent très bien leur vie.

Les professionnels doivent savoir conseiller et informer ces clients soucieux de la conservation des terres privées, clients dont les besoins reposent sur une combinaison unique de facteurs fiscaux et juridiques. De concert avec leurs conseillers, ces clients rendent possibles, par leurs dons, les efforts de conservation.



Certains possèdent des terres en milieu rural, et s'inquiètent de plus en plus du sort de leur propriété après leur décès, notamment si leurs enfants sont inaptes à s'en occuper, ou risquent de la vendre à des promoteurs insistants. Pour les rassurer, les conseillers doivent orchestrer une collaboration fructueuse avec des fiducies foncières.

Il existe environ 155 fiducies foncières (ou organismes de conservation) au Canada, structurées en organismes de bienfaisance à but non lucratif. Elles gèrent et protègent des terres privées au moyen de dons, d'acquisitions et d'ententes de conservation (engagements et servitudes). La plupart sont de petites ou moyennes organisations régionales, mais d'autres, comme Canards illimités Canada et Conservation de la nature Canada, ont une portée nationale.

Collaboration avec les fiducies foncières

Voici quelques conseils pour établir des partenariats fructueux.

- **Mise à profit des relations existantes.** De nombreuses fiducies foncières sont gérées par des bénévoles dévoués aux ressources limitées. Un client souhaitant faire don d'une propriété est probablement déjà en relation avec une fiducie foncière régionale.
- **Connaissance des organisations.** Recherchez la fiducie foncière avec laquelle vous pensez collaborer sur la plateforme CanaDon pour obtenir des informations détaillées (revenu, dépenses, coordonnées, etc.).

Découvrez nos deux grandes organisations au service de la conservation : l'Alliance canadienne des organismes de conservation (qui soutient une

promotion vibrante, unifiée et efficace de la conservation des terres), et le Centre pour la conservation des terres (voué à l'avancement de la conservation et à la gestion avisée par la collaboration et l'innovation, et auteur de lignes directrices éthiques et techniques pour les fiducies foncières – les Normes et pratiques des organismes de conservation du Canada).

- **Solutions sur mesure.** Il existe des fiducies foncières de toutes tailles. Parfois, il vaut mieux donner les terres à un organisme local ou régional, d'autres fois, à un groupe national plus important.

- **Protection du patrimoine et tranquillité d'esprit.** L'objectif premier d'une fiducie foncière est la protection et la gestion des terres ou des servitudes de conservation qu'elle possède, en limitant l'usage dans une optique de préservation. Vos clients peuvent donc avoir l'esprit tranquille, car la fiducie s'occupera de leur propriété à perpétuité.

LES FIDUCIES FONCIÈRES JOUENT UN RÔLE CLÉ POUR LE BIEN DES GÉNÉRATIONS FUTURES.

- **Avantages fiscaux.** Les fiducies foncières ont besoin des connaissances et de l'expertise tant financières que juridiques de conseillers, entre autres, concernant les avantages fiscaux. Elles comptent sur eux pour faire les vérifications nécessaires, dont la recherche des titres et certificats, et régler les problèmes avant la conclusion de la transaction. Rappelez-vous que les fiducies foncières ne pratiquent pas le droit; il leur est donc interdit de donner ou sembler donner des conseils juridiques.

Les fiducies foncières jouent un rôle essentiel dans la protection des habitats naturels, la promotion des efforts de conservation et le développement de pratiques durables pour le bien des générations futures. Leurs alliés professionnels sont des partenaires précieux, qui, au-delà de leurs connaissances spécialisées, mettent en place des conditions gagnantes pour les dons à venir. ♦

Natasha van Bentum est conseillère en sensibilisation pour le Programme des dons écologiques, Service canadien de la faune, Environnement et Changement climatique Canada.

ILLUSTRATION KAGAN MCLEOD

155

Nombre de fiducies foncières au Canada, structurées en organismes de bienfaisance

EXPERTE INVITÉE

UN REMÈDE SÛR

Les CPA à la rescousse du système de santé



SILVIE MACLEAN

Alambiqué, le système de santé canadien ploie sous des coûts croissants et une surabondance de données. Et malgré la pléthore d'informations en circulation, les décisions sont souvent désordonnées, tardives et peu fécondes. En matière de soins de santé, on sous-utilise généralement l'expertise des CPA.

Pourtant, nos compétences pourraient vraiment changer la donne – c'est ce que je constate après plus de trente ans d'expérience en gestion financière, en planification stratégique et en analyse des données. Aujourd'hui professeure au Collège Fanshawe, je collabore avec des parties prenantes locales pour résoudre des problèmes liés aux informations sur la santé et favoriser l'amélioration continue. Mon travail dans les domaines de la finance, des soins de santé et de l'éducation me l'a prouvé : la rigueur analytique des CPA et leurs stratégies fondées sur des données seraient bénéfiques pour notre système de santé.

Ce texte se veut à la fois un appel à l'action et une vision pour la profession.

Prendre les rênes

Malgré des inefficiences et une demande croissante, la gestion financière des soins de santé se limite souvent à des fonctions administratives (établir des rapports, veiller à la conformité, contrôler les coûts). Voilà une occasion ratée d'exploiter la force transformatrice des CPA – et même une faille stratégique. Pourquoi ne pas mobiliser la profession pour anticiper les risques, gérer les investissements et définir la structure financière d'un système axé sur les résultats?

En collaborant avec les professionnels en gestion de l'information médicale (GIM), nous pourrions remplacer les modèles de financement désuets pour faire primer la qualité – un changement nécessaire à l'heure où les dossiers de santé électroniques se généralisent et font l'objet d'une attention accrue de la part du public. La clé du succès repose sur l'intégrité et l'exactitude des données servant à la prise des décisions. Or, on sous-estime gravement le risque que comportent des données inadéquates. Le remède? Le leadership